

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 54765 - Mardi 21 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Air Algérie

Un membre navigant commercial arrêté à Paris

Page 16

L'enquête étendue à 30 wilayas touchées

Feux de forêts, 71 suspects arrêtés

Page 16

Une voie de sortie possible dans la crise des sous-marins

Par Mohamed Habili

Pris d'un sursaut d'orgueil, les dirigeants français ont rappelé leurs ambassadeurs à Canberra et à Washington - toutefois pas celui de Londres, pour ne pas donner aux Britanniques le sentiment délicieux d'avoir eux aussi été punis pour quelque chose dans l'avanie qui leur a été faite. En fait, c'est bien là le moins qu'ils pouvaient faire en réaction à un comportement d'autant plus inattendu et blessant qu'il est le fait d'alliés à qui auparavant ils auraient donné le bon dieu sans confession, comme on dit en bon français. Il ne faut peut-être pas rejeter d'un revers de main l'idée avancée hier dans cette rubrique qu'il était possible que ce ne soit pas les Américains qui de cette machination étaient les instigateurs, mais les Australiens, qui avaient si bien manœuvré les premiers que ceux-ci n'y avaient vu que du feu. Quand quelqu'un veut s'acheter une bonne machine, et qu'il a en plus le choix entre plusieurs marques très concurrentes, peut-on lui reprocher de s'arranger pour obtenir la meilleure, se trouvant être celle-là même à laquelle pour une raison quelconque il ne doit pas prétendre ? Non, bien sûr. Maintenant que les Français ont commis l'erreur de rappeler leurs deux ambassadeurs, cette possibilité serait pour eux une voie de sortie, peut-être même une planche de salut.

Suite en page 3

Les élèves reprennent aujourd'hui le chemin de l'école

Les enjeux d'une nouvelle rentrée sous Covid



PH.D. R.

Finies les vacances scolaires. C'est la reprise des classes, aujourd'hui, pour plus de 10 millions d'élèves des trois paliers, primaire, moyen et secondaire

Page 3

Selon le Pr Rachid Belhadj

«La réforme du système de santé est primordiale»

Page 2

Ligue des champions

L'ESS réalise l'exploit, le CRB sans trembler

Page 15

FFS/Elections locales
«Notre participation vise à faire barrage aux dangers qui guettent l'Etat national»

Le Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a affirmé hier, que la participation de sa formation politique aux prochaines élections locales vise notamment à «faire barrage aux dangers qui guettent l'Etat national».

«Nous avons décidé à l'unanimité de prendre part au prochain scrutin anticipé suite à un débat très large au sein de notre Conseil national. Cette participation, qui est en lien direct avec la conjoncture très difficile que vit le pays, vise à faire barrage aux dangers qui guettent l'Etat national et sa continuité», a indiqué Aouchiche qui était l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne.

Il a expliqué que la participation du FFS au prochain scrutin est motivé par «le souci d'œuvrer avec nos compatriotes pour la préservation de l'unité et de l'intégrité de notre territoire et le renforcement de la souveraineté nationale».

«C'est un choix stratégique dicté par cet impératif et par notre responsabilité nationale étant un parti qui a toujours œuvré pour que l'Algérie soit unie et indivisible dans la stabilité et la paix», a-t-il ajouté.

M. Aouchiche a souligné que cette participation a pour objectif, également, de donner l'opportunité aux élus «d'être en contact permanent avec les citoyens, rappelant que le FFS avait participé aux échéances locales depuis l'avènement du multipartisme en Algérie à l'exception de celles de 1990».

«Notre ambition est d'avoir des listes de candidats dans l'ensemble des communes du pays afin d'avoir une représentation nationale qui va refléter notre position, ancrage et engagement en faveur du pays», a-t-il dit.

Il a, à cette occasion, appelé à la mise en place d'«un environnement juridique qui favorisera l'initiative à l'échelle locale et donnera plus de prérogatives aux élus locaux».

«Nous avons demandé le renforcement des prérogatives des élus locaux et la révision en urgence du code communal et de wilaya afin de décentraliser et de déconcentrer le pouvoir pour les élus au niveau des Collectivités locales», et ce, à travers la dépenalisation de l'acte de gestion et la libération des initiatives au niveau local.

Il s'agit aussi de «donner des pouvoirs aux élus locaux, notamment en termes de fiscalité locale et d'entrepreneuriat au niveau local», a-t-il ajouté.

R. N.

Selon le Pr Rachid Belhadj

«La réforme du système de santé est primordiale»

■ *Plaidant pour une réforme radicale du système de la santé, le directeur des activités médicales et paramédicales du CHU Mustapha Bacha a insisté sur «la nécessité d'accorder une attention prioritaire et une valorisation du facteur humain dans ce secteur pour la réussite de cette réforme».*

Par Thinhinene Khouchi

S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur des activités médicales et paramédicales du CHU Mustapha Bacha et président du Syndicat des professeurs et chercheurs universitaires, le Pr Rachid Belhadj, chef du service de médecine légale a renouvelé son appel à une réforme radicale du système de santé. Le Pr Rachid Belhadj a alors insisté sur la nécessité d'accorder une attention prioritaire au facteur humain dans ce secteur pour la réussite de cette réforme. «La réforme générale du secteur et le système de la santé est primordiale, mais ne peut se faire sans prendre en considération et en charge le facteur humain», a indiqué l'invité de la Chaîne I, ajoutant «il faut donc accorder une attention prioritaire à cet élément-clé du secteur de la santé». Il a déclaré que «les spécialistes et les professionnels du secteur doivent être impliqués lors des sessions nationales de santé pour faire part de leurs préoccupations et trouver des solutions pour améliorer leurs conditions professionnelles», insistant Aujourd'hui, notre priorité est de trouver des mécanismes pour passer à un modèle d'autogestion pour les hôpitaux, ainsi qu'un modèle de gestion qui motive la nouvelle génération de professionnels de la santé à travailler en Algérie et à améliorer le système à l'avenir. Dans ce même contexte, l'intervenant a appelé à une révision de la politique sociale représentée par l'approche de la gratuité du service de santé qui réduirait le fardeau et la pression sur le secteur public, préci-



sant que « Nous avons proposé en tant que syndicat de recourir progressivement au secteur privé, et nous avons eu un modèle au CHU d'Oran qui s'autogère et le citoyen paie, mais malheureusement l'expérience n'a pas réussi et dans ce contexte, je fais référence au rôle important de la sécurité sociale en sensibilisant les citoyens au fait que tous ceux qui paient leurs impôts ont droit à un traitement gratuit. En outre, à la veille de la rentrée sociale, Belhadj a souligné qu'un plan spécial devrait être adopté pour protéger les citoyens en respectant les mesures préventives et en renforçant le contrôle pour éviter le relâchement. Saluant les efforts de l'Etat pour faire face à la pandémie de Covid-19, l'intervenant a souligné que la situation épidémiologique

est actuellement en «confort complet» et qu'il faut l'exploiter pour la vaccination. Par ailleurs, évaluant la campagne de vaccination lancée par le ministère de la Santé, le syndicaliste a regretté la réticence des citoyens au processus, notant que l'hôpital Mustapha est sur le point de lancer une initiative pour se déplacer vers les personnes âgées et les personnes ayant des besoins

particuliers afin de faciliter le processus. Dans un autre contexte, le même intervenant a confirmé que la diminution du nombre de contaminations est due à plusieurs facteurs, dont la vaccination, qui joue un rôle important, en plus d'autres facteurs, notamment le respect des règles de distanciation physique et le port du masque.

T. K.

Bilan des dernières 24 heures 166 nouveaux contaminés et 15 décès

L'Algérie a enregistré 15 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus que le bilan d'hier (13), portant à 5 709 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 166 cas, soit 9 cas de moins par rapport au bilan d'hier (166), pour atteindre, au total, 201 766 cas confirmés.

R. N.

Conseil de la nation

Le Premier ministre présente le Plan d'action du gouvernement

Le Premier ministre, ministre des Finances, **A i m e n e** Benabderrahmane, présentera, aujourd'hui, le Plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation, axé essentiellement sur l'engagement de réformes structurelles destinées à relancer l'économie nationale et moderniser le système bancaire et financier. Cette présentation sera suivie aussitôt par l'ouverture du débat animé par les membres du Conseil de la nation autour du Plan d'action du gouvernement et se poursuivra le lendemain

par les interventions des présidents des groupes parlementaires représentés au Conseil.

Le Premier ministre répondra mercredi après-midi aux questions et observations des membres du Conseil de la nation, avant que les membres du Conseil n'adoptent une motion sur le Plan d'action du gouvernement. Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, le Plan d'action est composé de cinq chapitres, à savoir la consolidation de l'Etat de droit et la rénovation de la gouvernance, la relance et le renouveau économiques, le développement

humain et une politique sociale renforcée, une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale.

Le gouvernement s'engage dans ce cadre à promouvoir une «gouvernance renouvelée pour plus de performance et de transparence», une «gestion efficace et transparente des finances publiques» et «des réformes fiscale, budgétaire, comptable, domaniale et douanière».

Il s'engage, également, à œuvrer à «la moralisation de la vie publique et la prévention et la lutte contre la corruption», ainsi

qu'à la «modernisation de l'administration et de la fonction publique». Sur le plan économique, le gouvernement projette de «consolider les leviers de la relance économique, la modernisation du système bancaire et financier, la réforme du secteur public marchand (SPM) et de la gouvernance des entreprises publiques».

Le Plan d'action du gouvernement a été adopté jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN) par 318 députés sur les 380 présents, alors que 65 autres ont voté contre.

R. N.

Les élèves reprennent aujourd'hui le chemin de l'école

Les enjeux d'une nouvelle rentrée sous Covid

■ Finies les vacances scolaires. C'est la reprise des classes, aujourd'hui, pour plus de 10 millions d'élèves des trois paliers, primaire, moyen et secondaire.

Par Louisa Ait Ramdane

Cette rentrée est marquée par un certain nombre d'enjeux, aussi bien sanitaires que pédagogiques. Repoussée de quelques jours à la demande des partenaires sociaux, la rentrée de cette année se fera sous la pression de la crise sanitaire et sous le signe de la vaccination du personnel. A partir d'aujourd'hui, des médecins se déplaceront dans les établissements éducatifs afin de vacciner les professionnels du secteur dans le but de prémunir l'école des risques de contamination. Le personnel de l'éducation qui n'a pas reçu de dose du vaccin anti-covid pourra ainsi se faire vacciner sans avoir à se déplacer vers les centres de médecine du travail, unités de dépistage et de suivi (UDS) ou centres médico-sociaux réquisitionnés à cet effet. A noter que l'opération de vaccination au profit du personnel éducatif a été lancée le 21 août dernier. L'objectif de la tutelle est de protéger les élèves et limiter la diffusion du coronavirus dans le milieu scolaire. Cela d'autant que le nombre des employés vaccinés est en deçà des attentes.

Les syndicats du secteur évoquent une réticence à la vaccination. «Pour le moment il n'y a pas un grand engouement pour la vaccination», relève Boualem Amoura, SG de Satef, qui met en avant la nécessité d'une campagne de sensibilisation pour réussir l'opération.

Le pari d'une rentrée scolaire, sous de meilleurs auspices, n'est pas gagné en raison de certains problèmes qui refont surface, tels que le recrutement, la surcharge des classes dans certains établissements, le transport, la restauration...

De son côté, le Cnapest émet



P.H.D. R.

le souhait «que les problèmes vécus l'année dernière ne se reproduisent pas durant cette rentrée, à savoir la nécessité d'ouvrir de nouveaux postes budgétaires pour toutes les filières», explique Messaoud Boudiba, coordinateur et porteur du syndicat.

Mais l'autre grand défi de cette rentrée est la nécessité du respect scrupuleux du protocole sanitaire pour permettre aux enseignants et aux élèves d'évoluer dans de meilleures conditions sanitaires. Bien que la situation épidémiologique prévalant actuellement soit favorable, il n'empêche que tout relâchement est interdit.

Par ailleurs, et en prévision de cette rentrée des classes, la Gendarmerie nationale a pris les mesures nécessaires pour sécuriser

le périmètre des établissements scolaires, en élaborant un plan sécuritaire préventif. Ces mesures visent à sécuriser le périmètre des établissements scolaires (crèches, écoles primaires, CEM, lycées, universités et cités universitaires), indique un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Ce plan prévoit de renforcer la sécurité aux heures d'entrée et de sortie, de fluidifier la circulation routière aux alentours de ces établissements, de préserver la sécurité des écoliers et de leurs parents, tout en veillant au respect des mesures préventives pour réduire la propagation de la pandémie du coronavirus. Les éléments de la Gendarmerie nationale seront répartis sur des formations fixes et mobiles

appuyées par une couverture aérienne pour assurer une meilleure sécurité de proximité et garantir la quiétude des citoyens. Les services de la Gendarmerie nationale demeurent opérationnels et disponibles en vue de préserver, en continue, la sécurité et la sérénité publique, souligne la même source. Ainsi, la Gendarmerie nationale procèdera via les brigades territoriales, les unités de sécurité routière et les brigades de protection des mineurs, en coordination avec les autorités compétentes à la mise en place d'un programme de communication et de sensibilisation au profit des élèves et leurs parents dans le but d'assurer le respect des gestes barrières contre la Covid-19 et les accidents de la routes.

L. A. R.

Photo excluant le minaret de la Grande mosquée en Une d'El Watan

Les ministères de la Communication et des Affaires religieuses dénoncent

Le ministère de la Communication a réagi, hier, à la Une du journal El Watan, en qualifiant l'effacement du minaret de la Grande mosquée d'Alger, de "violation de l'éthique professionnelle et une dérive des règles du professionnalisme". La suppression du minaret de la Grande mosquée, de l'image montrant le cortège funèbre de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, est un acte "étrange et injustifié" a souligné le département de Ammar Belhimer dans un communiqué,

ajoutant qu'il s'agit d'une violation flagrante de la loi d'autant que cet édifice représente un des symboles de l'identité nationale. Le ministère de la Communication a "dénoncé avec fermeté ces agissements négatifs à un moment où notre pays fait l'objet d'attaques cybernétiques et de plans ciblant son image et ses valeurs sacrées". Ainsi, le ministère de la Communication a, à nouveau, appelé le journal El Watan et tous les journalistes à faire preuve de professionnalisme et

au respect des règles juridiques et éthiques. Compte tenu de ces dépassements, le département de la communication a indiqué se réserver le droit de saisir la justice. De son côté, le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a qualifié cet acte d'atteinte flagrante "à la mémoire du peuple algérien et une violation des lois de la République". Ce genre de dépassements, précise le communiqué du ministère, vont aboutir à des poursuites administratives et des mesures judi-

ciaires.

De son côté, le journal El Watan, a évoqué "un malheureux traitement technique au niveau du service PAO", qui a "fait disparaître le minaret de la grande mosquée". Il a précisé que l'incident "est purement technique" et "n'a rien à voir avec un quelconque calcul idéologique". Sur les réseaux sociaux, cet incident n'est pas passé inaperçu, de nombreux internautes ont exprimé leur mécontentement.

Riad D.

LA QUESTION DU JOUR

Une voie de sortie possible dans la crise des sous-marins

Suite de la page une

Les Australiens ont la réputation d'être des antinucléaires convaincus. Ils n'autorisaient pas qu'un navire nucléaire mouille seulement dans leurs ports. S'ils doivent s'équiper de sous-marins, ceux-ci ne doivent en aucun cas être à propulsion nucléaire. Or leurs militaires se sont convaincus que ce qu'il fallait pour la défense de leur pays, devant une Chine dont tout le monde s'était mis à leur dire, les Français non moins que les autres, qu'elle était la nouvelle menace globale contre le monde libre, c'est justement des sous-marins carburant au nucléaire. A grand danger maritime, arsenal crédible, arsenal dissuasif. Le plus dissuasif en cette matière comme en d'autres, c'est le nucléaire, ne serait-ce que parce qu'il permet une bien plus grande autonomie dans les abysses. Pour peu qu'on y pense, le plus étonnant, c'eût été que les Australiens s'équipent pour de bon de sous-marins au diesel français, alors qu'ils peuvent aspirer à des produits à la fois nucléaires et américains. Plus on y pense, plus cette éventualité gagne en crédibilité. Or si ce sont les Australiens et non les Américains qui en l'occurrence sont les plus coupables, les Français auraient tort de les charger en premier d'un crime dans la commission duquel eux-mêmes ont été jusqu'à un certain point manipulés. Ils n'auraient pas besoin notamment de rompre les relations diplomatiques avec eux, c'est-à-dire de prendre la seule mesure qui soit en cohérence avec le rappel de leur ambassadeur, comte tenu du fait que les Etats-Unis ne vont pas leur demander des excuses, et encore moins rompre l'alliance militaire qu'ils viennent de passer. Ils ne seraient pas obligés d'agir comme l'Algérie avec le Maroc. Dès lors que l'Algérie avait rappelé son ambassadeur au Maroc, et que Rabat n'avait pas désavoué son ambassadeur à l'ONU, elle n'avait plus le choix, elle devait rompre les relations diplomatiques avec le Maroc. Faute de quoi elle délégitimait sa voix, elle perdait la face, elle se faisait un grand tort. La même chose vaut pour la France. La suite logique du rappel d'un ambassadeur, en l'absence d'un mea-culpa de la part du fauteur, ou du supposé fauteur, c'est la rupture bête et brutale. Une décision que ni la France ni aucun pays au monde ne pourrait prendre envers les Etats-Unis sans avoir à s'en repentir. On ne rompt pas avec la première puissance au monde, quelque mauvais coup qu'elle ait pu vous faire. Le France le voudra encore moins si en plus il s'avère que ce ne sont pas eux mais les Australiens qui en l'espèce ont poussé au crime.

M. H.

En raison de la hausse des prix du carburant

Les transporteurs privés demandent une augmentation des tarifs

■ Avec les hausses successives des prix du carburant depuis 2016, les chauffeurs de bus des transports en commun et les taxis demandent une augmentation des tarifs. Ces derniers justifient cette demande par les charges auxquels ils font face.

Par Louisa Ait Ramdane

En effet, les transporteurs privés demandent une augmentation des tarifs, que ce soit pour taxi ou bus, en raison de la hausse successive des prix du carburant depuis 2016.

L'Organisation nationale des transporteurs algériens, l'Union nationale des transporteurs, le Syndicat national des chauffeurs de taxi et l'Union nationale des commerçants et artisans algériens, indique dans un communiqué, que la hausse successive des prix du carburant de 100%, durant les quatre dernières années a impacté négativement les conducteurs et aggravé leur crise.

Ainsi, les syndicats du secteur ont suggéré d'augmenter de 50% le prix des transports collectifs urbains et suburbains par bus sur une distance de 30 km, et d'augmenter de 25% le transport collectif par autobus interwilayas, de plus de 80 km. Et pour le transport collectif par autobus entre communes urbaines de moins de 80 km, ils ont exigé de l'augmenter de 40%. Quant au transport par



taxi interwilays, les syndicats demandent d'augmenter l'ancien prix de 3 DA à 3,5 DA, et de 20% entre les daïras et les com-

munes.

Quant au transport collectif urbain, il a été suggéré une augmentation par rapport à l'an-

ancien tarif de 5 à 7 DA la place.

Pour les taxis, les syndicats ont proposé d'augmenter le prix pour chaque kilomètre de 25

DA, en plus de 2 DA pour le démarrage du service et de 2 DA pour l'attente, par rapport à l'ancien prix. Ils veulent aussi augmenter le transport de bagages de 50% pour atteindre 15 DA.

Par ailleurs, les représentants des transporteurs en commun ont exprimé une autre série de revendications.

Il s'agit de l'exonération des dettes impayées pour les transporteurs, l'allègement des procédures d'affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale, et enfin l'élaboration d'une loi qui permettra aux opérateurs du secteur des transports d'importer des bus, des camions et des taxis sans droits de douane ni taxes.

En plus de différentes augmentations qui ont touché les produits alimentaires, le citoyen risque de faire face une nouvelle fois à une nouvelle hausse des tarifs du transport. Les conducteurs du secteur privé exigent des augmentations des tarifs sans pour autant se donner la peine d'améliorer le service et l'état de leur véhicule qui laisse à désirer.

L. A. R.

Elle durera jusqu'à jeudi

La Semaine de l'Indonésie 2021 s'ouvre à Alger

Le coup d'envoi de la Semaine de l'Indonésie 2021 a été donné dimanche à Alger avec une exposition polyvalente à l'image de la grandeur de l'histoire et des multiples facettes culturelles du plus vaste archipel du monde.

Programmée à l'hôtel Radisson Blu, sis au quartier d'Hydra à l'occasion des célébrations du 76^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Indonésie, La semaine de l'Indonésie 2021 intervient également dans le cadre des relations et des échanges amicaux qu'entretiennent l'Algérie et l'Indonésie.

Lors de son allocution d'ouverture enregistrée et projetée sur écran, l'ambassadeur de la République d'Indonésie, Chalief Akbar, a, d'abord, exprimé «au nom du gouvernement et du peuple indonésiens, ses condoléances suite au décès de l'ancien pré-

sident de l'Algérie, Abdelaziz Bouteflika», avant de réitérer sa «grande confiance» que la semaine de l'Indonésie 2021 à Alger finira à l'avenir par «renforcer et nourrir la relation déjà forte» entre les deux pays.

Jusqu'au 23 septembre, Voyage en Indonésie propose, entre autres activités, des spectacles culturels, festival gastronomique, exposition photos et des démonstrations culinaires.

«Nous apporterons la plus grande sélection des cuisines Indonésiennes directement dans votre assiette», peut-on lire sur le document de présentation de l'événement ouvert avec la projection d'un court document filmé présentant les différents volets au programme de cette semaine.

Outre les stands dédiés à la présentation de la gastronomie indonésienne et quelques sociétés industrielles dans

les domaines pétrolier, touristique et agroalimentaire notamment, la Semaine de l'Indonésie 2021 accueille les visiteurs avec une exposition de photos, comprenant sites et repères par lesquels se distingue l'archipel des 18 306 îles. Dans cette exposition polyvalente, les visiteurs peuvent ainsi apprécier différents temples (de Shiva et Ulun Danu Bratan à Bali), plages (Kelingking Nusa Penida et Uluwatu), terrasses (Majalengka et Panyaweyuan en Java occidentale et les Rizières du Tagalalang à Bali), îles (Komodo à l'est de Nusa), lacs (Kelimutu Flores), pour finir avec le gigantisme urbain qui consacre la modernité de Jakarta, la capitale. Suite au décès de l'ancien président algérien, Abdelaziz Bouteflika, deux spectacles prévus à l'ouverture de La semaine indonésienne 2021: Gamelan de percussion, de flûtes et de

xylophones, ainsi que la danse Nusantara (terme javanais ancien qui signifie îles extérieures, généralement utilisé pour désigner l'archipel indonésien, ont été reportés au 23 septembre, jour de la clôture de cet événement.

Généralement représentée par des activités mettant en valeur l'art ancestral dont les miniatures, tableaux de peinture, sculptures sur bois, masques, textiles, vannerie, perles, marionnettes, dinanderie et bijoux, l'Indonésie est également symbolisée par le théâtre Wagang kuilt d'ombres et de marionnettes qui remonte aux épopées hindoues répercutées par le ballet de Ramayana ou les danses balinaises exécutées au son lancinant des gongs et tambours de l'orchestre de Gamelan composé le plus souvent d'instruments à percussion, de flûtes et de xylophones.

Y. D.

Suite à la forte hausse des prix

Des points de vente directs pour la commercialisation des lentilles et des pois chiches

Des points de vente directs pour la commercialisation des lentilles et des pois chiches produits localement et à des prix raisonnables ont été ouverts par plus de 40 coopératives de céréales et de légumes secs à la suite de la très forte hausse des prix de ces deux produits ces dernières semaines, a annoncé,

dimanche à l'APS, un responsable de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic).

Les lentilles produits localement sont proposées par ces coopératives à un prix unifié de 100 DA et les pois chiches à 120 DA, a précisé le chargé de communication auprès de l'Oaic, Mohamed Saadaoui.

Au sujet des points de vente dédiés à cet effet, le même responsable a indiqué qu'il existe au moins trois points de vente dans chaque wilaya, dont des points sédentaires activant tout au long de l'année et d'autres nouvellement créés pour caser les prix qui ont flambé dernièrement.

A Alger, trois points de vente

relevant des coopératives sont implantés dans les communes de Chéraga, Hussein Dey et Dar El Beida.

Depuis l'annonce de la vente au détail et avec des prix en baisse des lentilles et des pois chiches, les points de vente relevant des coopératives ont enregistré une affluente sans précédent des citoyens.

Outre les pois chiches et les lentilles produits par les agriculteurs algériens, certains produits importés sont proposés également dans ces points de vente avec des prix compétitifs à l'image des pois chiches (230 DA/kg), les haricots (145 DA/kg) et le riz (90 DA/kg), a ajouté la même source.

G. M.

Organisée par le CNESE

Rencontre sur la forêt algérienne et ses perspectives

■ Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a organisé, hier à Alger, une rencontre sur la forêt algérienne et ses perspectives, a indiqué lundi le Conseil dans un communiqué.



Par Bilal L.

Cette rencontre qui s'insère dans le cadre de rencontres «groupe de réflexion comportementale» (GRC), aura lieu en présence des représentants des différents départements ministériels directement concernés par cette problématique, des institu-

tions spécialisées nationales, des associations professionnelles, des opérateurs socio-économiques, des chercheurs et universitaires ainsi que des représentants des acteurs territoriaux et de la société civile, a précisé la même source. Elle sera l'occasion d'appréhender l'état et l'avenir de la forêt algérienne et son rôle dans le développement

socioéconomique du pays et d'ouvrir un débat autour de la définition d'une politique nationale forestière volontariste au service d'objectifs ambitieux parmi lesquels le changement de paradigme et de comportement envers la forêt serait prioritaire et absolue, explique le CNESE.

«Le développement des forêts productives gérées durablement

pour garantir la préservation des ressources naturelles et l'implication du citoyen et le mouvement associatif dans la lutte contre les comportements négatifs envers le potentiel forestier et dans la généralisation de l'éco-citoyenneté dans notre pays, constitueront autant d'éléments de débat permettant, in fine, l'élaboration d'un mode opératoire pour asseoir une véritable politique dédiée à la gestion du patrimoine forestier apte à contribuer à la diversification économique nationale et d'assurer des revenus financiers supplémentaires à l'Etat», note l'institution.

Les aspects techniques, juridiques et financiers se rapportant à la problématique abordée constitueront, également, des pistes de réflexions prégnantes, ajoute le CNESE.

Des préconisations seront, par ailleurs, formulées à l'adresse des pouvoirs publics permettant l'élaboration de vraies politiques forestières durables et territorialisées en priorisant plus la valorisation économique des produits forestiers en développant les chaînes de valeurs de tous les produits forestiers qui ont une valeur sur le marché, local, national et international (produits forestiers ligneux et non ligneux), la plantation et la reconstitution d'un couvert forestier à croissance rapide et fort résilient aux effets des change-

ments climatiques.

L'objectif stratégique, selon le CNESE, est d'aboutir à terme à une véritable industrie de bois en Algérie pouvant produire un volume non négligeable si une gestion adaptée, innovante, renforcée et généralisée sur d'autres espaces est mise en place et au développement des infrastructures de transport forestier normatif à l'échelle, locale et nationale.

En effet, «avec la productivité attendue et à projeter, le choix des méthodes de transport efficient, d'exploitation et de débarquement des produits forestiers joue un rôle fondamental sur le rapport entre le coût d'investissement et le bénéfice de l'amélioration des conditions d'exploitation, au développement de la filière bois-énergie en tant que source d'énergie issue de la biomasse en complément aux énergies renouvelables», lit-on dans le communiqué. Un panel d'experts nationaux et internationaux interviendra à cette occasion, composé de personnalités scientifiques spécialistes de ces questions tels que Ludwig Liagre, expert en économie de l'environnement et conseiller à l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ), Jean Pierre Deutch, expert Supply-Chain, auditeur et conseil en gestion de risques, Omar Bessaoud, expert à l'Académie d'agriculture de France, enseignant chercheur à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM).

B. L.

Industrie

Des instructions pour relancer les entreprises à l'arrêt ou en difficulté

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a appelé à la relance dans les plus brefs délais des entreprises industrielles à l'arrêt ou en difficulté conformément aux orientations du président de la République et des instructions du Premier ministre, a indiqué un communiqué du ministère.

Zaghdar a donné ses instructions lors d'une réunion, au siège du ministère, avec les responsables des groupes industriels publics, pour étudier la situation

de leurs entreprises et unités à l'arrêt ou en difficulté et les mécanismes permettant de les relancer, a précisé la même source.

Le ministre a insisté sur «la nécessité de relancer ces unités et entreprises dans les plus brefs délais, conformément aux orientations du président de la République et des instructions du Premier ministre, et ce, à travers le redémarrage de leurs activités ou leur transfert vers d'autres branches rentables sur le plan économique».

Le ministre de l'Industrie a également instruit les responsables de son secteur à «formuler des propositions tangibles en vue de les examiner et de les mettre en œuvre dans les plus brefs délais». Par ailleurs, Zaghdar a insisté sur l'impératif de réviser la gestion des groupes industriels publics, notamment ceux en difficulté, soulignant l'intégration des contrats de performance dans le mode de gestion.

La réunion a permis le recen-

sement des entreprises et unités en arrêt d'activité et celles en difficulté et de définir les causes à l'origine de cette situation, a ajouté le document.

Il a été question de débattre des mécanismes susceptibles de relancer ces entreprises implantées au niveau des différentes régions du pays, au vu de son rôle important, à savoir la création de la richesse et des postes d'emploi, a conclu le communiqué.

R. E.

Industrie

Lancement de la 10^{ème} édition du Prix national de la PME innovante

Le ministère de l'Industrie a annoncé le lancement de la 10^{ème} édition du Prix national de la petite et moyenne entreprise innovante pour l'année 2021, visant à appuyer l'innovation et l'usage de la recherche et développement dans les PME afin d'améliorer leur compétitivité. La date du dépôt des dossiers de candidature pour les entreprises souhaitant y participer s'étale du 19 septembre au 28 octobre 2021, a précisé le ministère sur sa page

Facebook. A travers ce concours, organisé cette année sous le thème: «l'innovation, chemin vers le développement durable», le secteur vise à appuyer l'innovation et l'usage de la Recherche & Développement dans les petites et moyennes entreprises (PME) afin d'améliorer leur compétitivité, a-t-il souligné.

Il s'agit de récompenser et encourager les PME actives dans l'industrie et les services liés à l'industrie ayant réalisé des innovations de produits, de pro-

cess de production et d'organisation ou de commercialisation.

Ce concours cible trois types de PME à travers l'octroi de trois récompenses pécuniaires appréciables, dont deux destinées aux PME ayant plus de trois ans d'existence et actives dans un secteur qui contribue au développement économique durable ou dans une filière de l'économie verte, tandis que la troisième récompense concerne, quant à elle, les jeunes PME actives dans un secteur qui contribue au

développement économique durable. Des médailles et des attestations de mérite seront également décernées aux lauréats, annonce le ministère, soulignant que la remise des prix aura lieu en décembre prochain après examen des dossiers des PME ayant participé au concours. A travers ces initiatives, explique la même source, les pouvoirs publics visent à «améliorer l'environnement des PME et intensifier le tissu productif».

R. E.

Commerce

Chebab Tayeb installé dans ses nouvelles fonctions de président de la CACI

Une cérémonie de passation des pouvoirs a été organisée, dimanche, entre l'ex-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Gouri Abdelkader et le nouveau président, Chabab Tayeb qui occupait le poste de vice-président de la CACI.

Selon une publication de la CACI sur sa page officielle Facebook, cette cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Sami Koli et nombre de directeurs de wilaya de la CACI. Dans sa publication, Gouri a indiqué que ce changement intervenait après la confirmation du cas d'incompatibilité entre son poste de président de la CACI et celui de député à l'Assemblée populaire nationale, qui ne lui permet pas de cumuler deux postes en même temps. Pour rappel, Gouri a assuré la présidence de la CACI en 2019.

L. M.

Aménagement d'une école primaire à Toudja/Béjaïa

Des villageois de Bouhatem réclament le déblocage du projet

■ Des habitants du village de Bouhatem, commune Toudja (Béjaïa) ont observé hier un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya afin de dénoncer les lenteurs bureaucratiques liées au changement d'intitulé de l'école primaire Azzoug Ali fermé depuis une année en raison de son délabrement avancé.

Par H. Cherfa

Les villageois attendent depuis trois années le changement de l'intitulé de cette école et son aménagement afin de permettre à leurs enfants de poursuivre leur scolarité dans des conditions normales. Ils exigent, par ailleurs, de déblocquer le projet et adopter le nouvel intitulé relatif à la démolition, étude et réalisation de cette école primaire afin de mettre fin au calvaire de leurs enfants dont la scolarité est prise en charge dans des logements de fonction. En fait, c'est le troisième rassemblement de protestation qui est observé par les protestataires afin de réclamer le lancement immédiat des procédures relatives à la réalisation de cet établissement qui ont trop duré. Les représentants des habitants ont été reçus hier par certains directeurs et le secrétaire général de la wilaya. Une réunion devrait avoir lieu vers la fin de la semaine au sujet des revendications des habitants. Ces derniers réclament aussi le nettoyage des pistes ouvertes sur les fonds propres des villageois et l'ouverture de nouvelles pistes afin de lutter contre les feux de forêts qui ont fait beaucoup de dégâts cette année dans la région ainsi que la protection du village des éboulements, d'autant que les incendies qui ont affecté le mois dernier les forêts entourant le village ont détruit la végétation protégeant le sol de l'érosion fragilisant le sol et les flancs jouxtant les habitations. Notons que la RN 75 reliant Béjaïa à Sétif a été



coupée hier à la circulation routière par des habitants du village Taslent, au niveau du village Merdj Ouamene. Les protestataires revendiquent la prise en

charge de leurs doléances dont la réalisation d'éclairages publics, l'alimentation en eau potable, le transport des voyageurs, l'aménagement d'un ter-

rain de spots de proximité et le raccordement des foyers au réseau de téléphone et d'Internet. Cette action de protestation a provoqué des

désagréments aux usagers qui ont été contraints d'emprunter la RN 12 et des routes secondaires pour vaquer à leurs occupations.

H. C.

Rentrée scolaire

De nouvelles structures pédagogiques dans l'extrême Sud

De nouvelles structures pédagogiques seront ouvertes au titre de la nouvelle rentrée scolaire (2021/2022) dans les wilayas de Tamanrasset, In Salah et In Guezzam, en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation, a-t-on appris dimanche auprès des services de wilaya. Il s'agit de trois nouvelles écoles primaires, deux dans la wilaya de Tamanrasset et une dans celle de In Salah, en plus de 11 salles d'extension

réparties à travers différents établissements afin de remédier au problème des sureffectifs, a-t-on indiqué. S'agissant des préparatifs scolaires au niveau des trois wilayas précitées, les services du secteur de l'éducation ont réceptionné 53 000 livres scolaires (trois paliers confondus), mis à la disposition des établissements avant les vacances d'été.

L'Office national des publications scolaires dispose aussi d'un stock de plus de 57 000 livres pour répondre à une éven-

tuelle demande des élèves des différents établissements scolaires des wilayas précitées.

La même source a fait état, dans le cadre de la solidarité scolaire, de l'octroi de 17 000 primes scolaires aux élèves issus de familles nécessiteuses dans les wilayas de Tamanrasset, In Salah et In Guezzam, en plus de la remise prochaine d'un important lot de trousseaux scolaires au profit de ces catégories.

Dans le but d'assurer une bonne rentrée scolaire, les

moyens matériels et l'encadrement humain nécessaire ont été mobilisés, dans le contexte du respect des mesures préventives contre la Covid-19.

Plus de 69 000 élèves sont attendus pour la nouvelle rentrée scolaire dans les wilayas de Tamanrasset, In Salah et In Guezzam, scindés en 2 255 groupes pédagogique au niveau de 157 écoles primaires, 24 collèges et 21 lycées, ont indiqué les services de wilaya.

H. L.

In Guezzam Mise en service d'une nouvelle station de TNT

Une nouvelle station de Télédiffusion numérique terrestre (TNT) a été récemment mise en service dans la wilaya frontalière d'In Guezzam, dans le cadre d'une démarche d'élimination des zones d'ombre, indique vendredi un communiqué du ministère de la Communication.

"Dans le cadre de la stratégie d'élimination des zones d'ombre à travers le pays, une nouvelle station de télédiffusion numérique terrestre (TNT) 50x2 watt a été installée et mise en service le 15 septembre courant dans la wilaya frontalière d'In Guezzam", a précisé le ministère. La mise en service de cette station permettra aux habitants d'In Guezzam de recevoir les programmes de TNT, ajoute-t-on de même source.

B. L.

Tizi Ouzou

Six communes dotées de bus de transport scolaire

Six communes de la wilaya de Tizi Ouzou ont été dotées de bus de transport scolaire. Il s'agit des communes de Larba Nath Irathen, Ath Zemenzer, Ait Yahia Moussa, Ouaguenoune, Ait Chafa et Abi

Youssef. La remise des bus aux maires des communes précitées s'est déroulée au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya.

En trois années, pas moins de 146 bus ont été distribués au

profit des communes de la wilaya de Tizi Ouzou, a rappelé le wali de Tizi Ouzou Djilali Doumi sans manquer de souligner que plus de 25% de ces bus sont en hors d'utilisation faute d'une meilleure maintenan-

ce. Il a saisi l'occasion pour exhorter les maires à se pencher sur cette question afin de préserver ces moyens de transport des élèves le plus longtemps possible.

H. M.

132 lauréats de l'examen de la 5^{ème} primés

Les lauréats de l'examen de la 5^{ème} année primaire dans la wilaya de Tizi Ouzou ont été honorés au cours d'une cérémonie officielle tenue au théâtre régional Kateb Yacine de la ville des Genêts.

Les 132 candidats ayant obtenu leur quitus de passage au palier supérieur avec une moyenne 10/10 ont eu droit à un chèque de 20 000 DA comme récompense.

Les écoles primaires dont leur

taux de réussite dans le même examen de 100% ont été également honorés par la même occasion.

A rappeler que la wilaya de Tizi Ouzou a obtenu un taux de réussite à l'examen de la 5^{ème} AP

de près de 94% et un taux de passage en première année moyenne de 97%.

Alors que le nombre d'écoles primaires ayant réalisé un taux de réussite de 100% a été de 268.

H. M.

Oran

Après la baisse des cas, le corps médical respire

■ Avec le recul du nombre de personnes atteintes de la Covid-19 dans la wilaya d'Oran, le taux d'occupation des lits réservés aux malades contaminés au niveau des différentes infrastructures sanitaires oscille entre 50 et 60%. Les hôpitaux reprennent ainsi un rythme de travail normal, assure-t-on à la direction locale de la santé.



Par Halim M.

« Les personnels et les hôpitaux respirant », se réjouit le chargé de communication de la DSP, Youcef Boukhari, faisant savoir que les 600 lits Covid-19 répartis entre les hôpitaux Nedjma et El Kerma, les services de pneumologie et de médecine interne du CHU d'Oran et les établissements hospitaliers de Ain El Turck et El Mohgoune (Arzew) ne sont occupés qu'à moitié. La courbe des nouveaux cas continue à baisser, atteignant 30 à 40 cas par jour dans la wilaya d'Oran qui a frôlé les 900 cas en pleine période de la pandémie, a-t-on

précisé. « C'est un véritable soulagement pour les équipes médicales, qui ont travaillé avec un rythme infernal durant plusieurs semaines », souligne le directeur de l'hôpital Nedjma, Karim Laroussi.

En plus de l'hospitalisation des malades contaminés, cette structure était la principale à assurer également les consultations. « Nous recevions une moyenne de 400 consultations par jour durant des semaines », s'exclame le même responsable.

« Des journées de travail sans la moindre pause. Le personnel médical n'avait même pas le temps pour se restaurer ou accomplir sa prière », décrit-il, précisant que ce même person-

nel engagé dans la lutte anti-Covid-19 n'a pas eu droit à un congé ni à des récupérations. « La situation était insupportable ». Il reconnaît que son personnel était au bout du rouleau. « Il n'était pas rare de voir un médecin ou un infirmier craquer sous la pression, pleurant dans un coin ou piquant une crise de nerfs », affirme-t-il encore.

Ni congé ni jours de récupération

De son côté, le Pr. Nadjet Moffok, infectiologue en chef à l'hôpital El Kerma, partage cet avis. « Le rythme était carrément insoutenable » dit-elle. L'accalmie des derniers jours est vécue

dans son établissement comme une délivrance.

« Depuis quelques temps, nous arrivons à discuter des cas entre spécialistes, alors qu'on faisait le tri dans les couloirs pendant la crise. Nous prenons de petites pauses pour manger. Nous nous arrêtons pour nous saluer, pour échanger les nouvelles. Pendant le pic de la pandémie, toutes ces choses normales étaient quasiment impossibles », raconte-t-elle.

L'hôpital d'El Karma, ouvert dans l'urgence pour accueillir les malades Covid-19 en août dernier, avec une capacité d'accueil initiale de 120 lits, a dû faire des extensions pour atteindre les 160 lits. C'est dire toute la pression que nous « avons subies », souligne cette spécialiste.

En plus du rythme infernal de travail, il fallait encore gérer une autre pression, celle d'une population « carrément prise de panique ». Nadia, médecin généraliste qui assurait les consultations à l'hôpital Nedjma confie : « Nous avons subi toutes sortes de violences verbales. Certains nous ont accusé de laxisme, de passe-droit et d'incompétents. Les insultes et les menaces étaient notre lot quotidien », décrit-elle, la gorge nouée.

Le directeur de l'hôpital de la Cité Nedjma affirme que plusieurs cas de violences, allant jusqu'à des agressions physiques ont été signalées.

« Le cas le plus grave enregistré

était une agression physique dont a fait l'objet un agent de sécurité. Ce qui lui a valu quatre points de suture », a-t-il fait savoir.

Le personnel médical toujours présent, continue à mener son combat contre le virus, reconnaît le même responsable. « Lorsque nous atteindrons un taux d'occupation de 25% des lits, nous pourrions commencer la programmation des journées de récupération et des petits congés ne dépassant pas les 10 jours », assure Laroussi.

Cette évolution satisfaisante de la situation pandémique à Oran a conduit à une diminution de la pression sur les structures de santé. Toutefois, la vigilance reste de mise devant les risques de la survenance d'une quatrième vague qui alimente toujours les craintes des spécialistes.

H. M.

Selon Benbouzid

Des Assises régionales sur le secteur de la santé

Des Assises régionales sur la santé seront organisées fin octobre dans une démarche visant à « activer le système national de santé » sur la base des propositions soumises par les partenaires sociaux, a révélé dimanche, le premier responsable du secteur, Abderrahmane Benbouzid.

Lors d'une audience qu'il a accordée à une délégation du Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique, dirigée par le Dr Mohamed Amine Bendali, le ministre a annoncé la programmation d'Assises régionales sur la santé fin octobre, l'un de ses plus importants objectifs est « d'activer le système de santé », en « impliquant tous les acteurs, y compris les partenaires sociaux et la société civile pour soumettre des propositions visant à promouvoir le secteur ».

Pour rappel, ces Assises annoncées par Benbouzid,

viennent en prévision de la tenue des Assises nationales sur le secteur de la santé, révélées il y a quelques jours par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

En réponse aux préoccupations et questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors du débat du Plan d'action du gouvernement, le Premier ministre a indiqué que ces assises nationales envisagées sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, seront une « halte majeure et décisive pour un diagnostic précis de la situation sanitaire en Algérie, desquelles devront donner lieu à des solutions pratiques et applicables sur le terrain ».

Dans le même contexte, il a révélé la volonté du gouvernement d'« engager, dans les plus brefs délais, une révision de l'ensemble du système de santé en procédant à une réforme profon-

de et globale basée principalement sur la révision de la carte sanitaire à travers l'adoption de nouvelles normes qui prennent en compte les besoins réels de chaque région, sur la base d'un diagnostic précis et de données objectives ». Quant à la rencontre du ministre de la Santé avec le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation de santé publique, elle a constitué, comme indiqué par la même source, une occasion de « réaffirmer l'importance d'un dialogue responsable avec les partenaires sociaux à tous les niveaux, dans le contexte de la consolidation et de l'amélioration de la prise en charge de la santé publique, conformément à des instructions et à des ordres donnés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune ».

Le ministre de la Santé a fait part de sa disposition à écouter toutes les préoccupations et

propositions des membres du syndicat, dans le but d'« améliorer les conditions des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation, en particulier, et les travailleurs du secteur de la santé, en général », à travers « la révision du statut particulier, à même de servir la situation socio-professionnelle des travailleurs du secteur », tout en s'engageant à étudier ces revendications « légitimes », et ce, dans les meilleurs délais.

Selon le communiqué, le président du syndicat a salué l'importance accordée par le ministère à « la consécration de la culture d'un dialogue sérieux avec le partenaire social ».

A noter que les deux parties ont abordé, particulièrement, les dossiers liés à « la révision du statut particulier du corps des auxiliaires médicaux en anesthésie-réanimation, concernant la détermination des actes, la promotion et la formation ».

T. R.

Illizi

Réception prochaine de l'hôpital 60 lits de In Aménas

Le nouvel hôpital 60 lits de la commune de In Aménas, 240 km au nord d'Illizi, sera réceptionné durant les prochains mois après l'achèvement des travaux de réalisation, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Intervenant lors de l'inspection des travaux d'installation du réseau de gaz et liquides médicaux centrales au niveau de cette nouvelle structure, le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, a déclaré que « ce nouvel hôpital, en phase finale de réalisation, sera doté des équipements médicaux nécessaires pour une meilleure prise en charge médicale de la population ». Il a, à ce titre, annoncé que le ministère de tutelle a été sollicité pour prendre en charge l'opération d'équipement et hâter son ouverture, partielle qu'elle soit, pour offrir ses prestations à la satisfaction des populations, notamment des zones frontalières des wilayas d'Illizi et de Djanet. Occupant une surface de 40 000 m², cet hôpital, d'un investissement public plus de 1 milliard de dinars, comprend des pavillons et des espaces médicaux nécessaires, dont un service de maternité, médecine interne, transfusion sanguine, pédiatrie, en sus des services d'urgences, de la pharmacie et d'autres structures d'accompagnement nécessaires. Cette nouvelle structure est appelée à améliorer les prestations et la prise en charge médicale en faveur des malades de la région et leur épargner les longs déplacements vers d'autres structures lointaines pour les soins.

O. M.



Russie

Six morts dans une fusillade à l'université de Perm

■ Un étudiant a tué six personnes et fait au moins 28 blessés dans une fusillade hier à l'université d'État de Perm, une ville du centre de la Russie, avant d'être blessé par un policier et arrêté.

Par Mourad M.

Les incidents armés de ce type se sont multipliés en Russie ces dernières années, entraînant un durcissement de la législation sur le port d'armes.

Sur des images d'amateurs, on peut voir un homme tout de noir vêtu et coiffé d'un casque, marchant fusil à la main sur le campus universitaire, dans cette cité de l'Oural.

«Un étudiant se trouvant dans l'un des bâtiments de l'université a ouvert le feu sur les gens autour. Conséquence de quoi, selon des données actualisées, six personnes sont mortes», a déclaré le Comité d'enquête russe, revoyant à la baisse le bilan précédent de huit morts.

Au moins 28 personnes ont, en outre, été blessées.

L'auteur de la tuerie, qui «opposait une résistance», a lui aussi été blessé au cours de son arrestation, a ajouté le Comité, qui n'a pour l'heure pas donné d'informations sur le mobile de son acte, ni sur son identité, le Kremlin évoquant pour sa part des problèmes psychiques.

Le sous-lieutenant de police Konstantin Kalinine a raconté dans une vidéo diffusée par le ministère de l'Intérieur être accouru avec son partenaire sur le campus après avoir été infor-

mé de tirs.

«J'ai vu un jeune homme armé dans les escaliers. J'ai crié «lâche ton arme», mais il a tourné son arme vers moi et a tiré, après quoi, j'ai fait usage de mon arme à feu», a-t-il dit, précisant avoir touché le suspect, puis lui avoir porté secours.

Selon le Comité d'enquête, le tireur était armé d'un «fusil de chasse à canon lisse» qu'il avait acquis en mai dernier, soit avant un durcissement de la législation sur le port d'armes à la suite d'une précédente fusillade sanglante dans une école.

Fuyant la fusillade, des étudiants ont sauté des fenêtres du premier étage d'un bâtiment de l'université, selon des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux.

Dans une autre vidéo, faite à partir d'une fenêtre, on voit un individu vêtu de noir, encagoulé et casqué, se dirigeant vers l'entrée d'un bâtiment en chargeant un fusil et portant une sacoche.

L'assaillant a pénétré sur le campus vers 11 h (06h00 GMT), a précisé le service de presse de l'université.

Le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, a dit que Vladimir Poutine, qui est actuellement en quarantaine après la découverte d'un foyer de Covid au Kremlin, exprimait «ses profondes condoléances» aux proches des victimes.

«Il s'agit manifestement d'un

jeune homme avec des problèmes psychiques», a déclaré Peskov au sujet du suspect.

Le drame est intervenu au lendemain des législatives russes, remportées par le parti du Kremlin, Russie unie, sur fond d'accusations de fraudes.

Les fusillades dans les établissements d'enseignement ont longtemps été rares en Russie, mais elles ont eu tendance à devenir plus nombreuses, le président russe dénonçant même un phénomène importé des États-Unis, effet pervers de la mondialisation.

Dans la précédente affaire sanglante de ce type, le 11 mai 2021, un jeune homme de 19 ans avait ouvert le feu dans son ancienne école à Kazan, dans la République russe de Tatarstan, également dans le centre de la Russie, faisant neuf morts.

Le jour même, Vladimir Poutine avait ordonné un passage en revue des règles concernant le port d'armes. L'auteur de l'attaque à Kazan avait été arrêté. Il disposait d'un permis pour une arme semi-automatique et sem-



Ph. > D. R.

blait être déséquilibré, proclamait être un dieu.

Avec ces réformes, l'âge pour acquérir des armes de chasse a été porté de 18 à 21 ans, comme c'était déjà le cas pour les armes classiques, et un examen médical renforcé a été instauré.

La fusillade la plus meurtrière remonte à octobre 2018, lorsqu'un lycéen avait tué 19 per-

sonnes avant de se donner la mort dans un lycée de Kertch, une ville de la péninsule ukrainienne de Crimée annexée par la Russie.

Ces dernières années, les autorités ont, par ailleurs, affirmé avoir déjoué des dizaines de projets similaires impliquant souvent des adolescents.

M. M.

Législatives russes

L'opposition crie à la fraude, le parti de Poutine revendique une super-majorité

L'opposition russe dénonçait hier des fraudes massives au lendemain des législatives, le parti du Kremlin revendiquant une super-majorité des deux-tiers, à l'issue d'un scrutin dont les détracteurs du président Vladimir Poutine ont été exclus. La formation Russie unie rassemblait 49,64% des voix, selon des résultats portant sur 95,15% des bureaux de vote.

Selon un dirigeant du parti, Andreï Tourtchak, son écurie a conquis plus des deux-tiers des sièges à la chambre basse du Parlement, la Douma, comme lors du précédent scrutin il y a cinq ans. Il disposera d'au moins 315 mandats sur 450, majorité suffisante pour réformer la Constitution sans l'appui d'autres forces.

«Pour le président Poutine, le plus important est bien sûr que les élections aient été concurrentielles, dans la transparence et la probité», a estimé le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, se félicitant en outre que Russie unie ait «rempli sa mission».

Le parti au pouvoir devance les communistes (19,41%) mais son score représente néanmoins une baisse par rapport aux 54,2% et 334 sièges ratifiés en 2016.

L'opposition anti-Kremlin, pour l'essentiel interdite de scrutin à l'instar d'Alexeï Navalny, emprisonné, a dénoncé des fraudes massives : bourrages d'urnes, report suspect des résultats du vote en ligne, observateurs du décompte chassés des bureaux de vote...

Des soupçons de violations que le gouvernement allemand a demandé hier à «tirer au clair», tandis que l'Union européenne a dénoncé un climat d'intimidation et le manque d'observateurs internationaux.

Le dirigeant communiste, Guennadi Ziouganov, généralement mesuré, a aussi dénoncé des falsifications et appelé Poutine à faire cesser «cette sale cuisine». Ces élections «vont creuser les divisions croissantes de la société», a-t-il mis en garde. A Moscou, place-forte des détracteurs du Kremlin, ces derniers ont affirmé que les résultats du vote en ligne avaient été falsifiés, permettant ainsi d'inverser la tendance défavorable à Russie unie observée lors du décompte des votes papiers.

«Honte aux auteurs, initiateurs et penseurs de ce marasme», a réagi sur le site de la Radio Echo de Moscou, Sergueï Mitrokhine, candidat du petit parti libéral labloko et qui s'estime dupé.

«Ce sont les élections de la fraude électronique», a lâché sur Twitter Ivan Jdanov, un lieutenant en exil de Navalny, «il ne s'agit pas d'un dépouillement, mais d'un vol».

La popularité de Russie unie était en berne avant le vote, avec une cote de confiance inférieure à 30% selon le baromètre de l'institut étatique Vtsiom. Le parti est miné par les affaires de corruption et la chute du niveau de vie ces dernières années.

«Les gens sains d'esprit n'ont pas pu voter pour ce parti», a

estimé auprès de l'AFP Dmitri Gavrillov, électeur moscovite et membre du syndicats des écrivains russes.

L'ONG spécialisée Golos a qualifié d'évidence la baisse du niveau de transparence et de clarté du système électoral.

La présidente de la Commission électorale, Ella Pamfilova, a balayé ces accusations, louant la transparence du scrutin. Tout comme Tamara Pronina, une archiviste de 59 ans, interrogée par l'AFP à Moscou : «Tout s'est déroulé dans les règles, sans violation significative et je suis très heureuse que Russie unie ait gagné».

Etant donné le score en hausse des communistes, le mouvement d'Alexeï Navalny a revendiqué le succès de leur stratégie du «vote intelligent», consistant à appeler à voter pour les candidats les mieux placés pour gêner ceux de Russie unie, faute d'avoir pu participer aux élections.

Les partisans de l'opposant, emprisonné depuis son retour en janvier en Russie après un empoisonnement qu'il attribue au Kremlin, étaient bannis du scrutin du fait de l'interdiction de leur organisation pour «extrémisme». Ces élections ont été précédées par des mois de répression et la mise à l'écart de la quasi-totalité des opposants anti-Poutine. Les autorités ont également forcé Apple et Google à supprimer l'application de l'équipe de M. Navalny, donnant des consignes de vote.



Commentaire

Confiance

Par Fouzia Mahmoudi

Les relations entre la France et l'Australie, risquent de ne pas s'améliorer avant un moment alors que l'État français ne cesse depuis plusieurs jours d'accabler Canberra pour sa « trahison ». L'Australie a déjà prouvé son attachement à la France à travers le sacrifice de ses soldats lors des deux guerres mondiales, a en réponse estimé hier le vice-premier ministre australien au risque d'alimenter la crise entre les deux pays après la rupture d'un mégacontrat de sous-marins. La décision de Canberra d'annuler ce contrat d'achat de 56 milliards d'euros pour la fourniture à l'Australie de 12 sous-marins à propulsion diesel-électrique, au profit de sous-marins américains à propulsion nucléaire, a suscité l'indignation de Paris. « L'Australie n'a pas besoin de prouver son attachement, son amitié et sa volonté de veiller à la liberté et à l'égalité de la France », a déclaré Barnaby Joyce, qui assure l'intérim du premier ministre Scott Morrison en visite à Washington. « Des dizaines de milliers d'Australiens sont morts sur le sol français ou sont morts pour protéger le territoire français lors de la Première Guerre mondiale et de la Seconde ». Faire référence à ces périodes difficiles de l'histoire de la France a peu de chances d'apaiser la colère de Paris qui s'en est pris à plusieurs reprises à l'Australie depuis l'annonce la semaine dernière de cette rupture de contrat. Le président français Emmanuel Macron a rappelé vendredi ses ambassadeurs aux États-Unis et en Australie. Les autorités françaises ont accusé ces deux pays de « mensonge » et de « rupture majeure de confiance ». Le premier ministre australien Scott Morrison a rejeté ces accusations, affirmant avoir fait passer l'intérêt national de l'Australie en premier pour contrer l'influence grandissante de la Chine dans la région indo-pacifique. Mais les français, dépités par l'attitude de leurs alliés, veut visiblement des gestes forts pour pouvoir passer outre la « trahison » dont elle a été victime. Mais rien ne pourra remplacer en l'état le contrat de 56 milliards d'euros (90 milliards de dollars) que Washington lui a « volé » et qui constitue une colossale rupture de confiance entre Français, Australiens et Américains. L'amertume de Paris risque encore de se faire sentir pendant un moment et les relations entre ces trois alliés seront certainement encore particulièrement compliquées dans les semaines et mois à venir.

F. M.



MC Alger

Khaled Benyahia : «Je suis là pour gagner des titres»

Le nouvel entraîneur du MCA, le Tunisien, Khaled Benyahia, s'est présenté aux journalistes et aux supporters de sa nouvelle formation. Benyahia est clair, s'il est à Alger, c'est pour jouer les premiers rôles, et pour gagner des titres.

«Lorsqu'on s'engage avec un grand club comme le Mouloudia, pas besoin que les dirigeants vous fixent des objectifs. Vous savez dès le départ que vous êtes là pour jouer les premiers rôles, et surtout pour gagner des titres».

Par ces mots, Khaled Benyahia, tout juste nommé entraîneur du Mouloudia, a annoncé la couleur pour son arrivée à Alger. Une mission assez difficile, mais loin de lui faire peur assure-t-il, car issu de l'Espérance sportive de Tunis, un autre géant du continent avec

lequel il a déjà gagné de nombreux titres, aussi bien en tant que joueur qu'entraîneur : «Je suis entraîneur depuis 25 ans, et j'ai eu de nombreuses expériences. Il y a deux ans, j'ai atteint les demi-finales de la Ligue des champions et j'espère réussir d'aussi bons parcours avec le Mouloudia».

S'il n'a pu superviser la première partie du mercato estival du Doyen, Benyahia s'est tout de même dit optimiste : «J'ai une idée assez précise de mon nouveau club, car je l'avais minutieusement suivi au mois de mars dernier. Les joueurs draftés m'ont l'air bons et je suis prêt à travailler avec eux», a-t-il assuré, avant d'ajouter : «Nous essaierons d'exploiter les cartes qui nous restent pour renforcer l'effectif par des éléments de grande valeur».

Angleterre

Saïd Benrahma titulaire et buteur face à Manchester United

Récemment complimenté par David Moyes, son entraîneur, Saïd Benrahma a été titularisé aujourd'hui lors de la réception de Manchester United en Premier League. L'international algérien en a profité pour inscrire son troisième but de la saison.

Match de gala pour West Ham et Saïd Benrahma. Dans le cadre de la 5ème journée de Premier League, le club de Londres accueillait, en effet, Cristiano Ronaldo et Manchester United, déjà sur le podium au classement.

Titulaire dans un poste de meneur de jeu avancé,

Benrahma s'est avéré très dangereux pour les siens. Il délivre une passe clef suite à un dribble sur Luke Shaw, finalement contrée, avant d'ouvrir le score pour West Ham sur une frappe que dévie Raphael Varane, trompant ainsi David De Gea (1-0).

L'inévitable Cristiano Ronaldo a, par la suite, égalisé pour Manchester United (1-1). Si Benrahma et West Ham ont fini par reculer en seconde période, c'est finalement par l'intermédiaire de Jesse Lingard, en fin de rencontre, que ManU a repris l'avantage (1-2).

OGC Nice

Delort en feu, Boudaoui décisif face à Monaco

Pour la belle affiche de Ligue 1 Uber Eats entre l'OGC Nice et l'AS Monaco, Hicham Boudaoui et Andy Delort ont brillé. Youcef Atal, l'autre algérien du club aiglon, a fait son retour sur la pelouse. Match à 100 à l'heure pour les algériens de Nice, qui recevaient l'AS Monaco dans un derby déjà très important pour les deux équipes.

Si Hicham Boudaoui était le seul algérien titulaire, il a très vite été rejoint par Andy Delort, venu suppléer Kasper Dolberg qui est sorti sur blessure après 15 minutes seulement.

À la 51ème minute, Delort a permis à son équipe de revenir

dans le match, Monaco menant alors 0-1, en inscrivant son premier but sous ses nouvelles couleurs sur un centre d'Amine Gouiri. 20 minutes plus tard, c'était au tour de Boudaoui de donner l'avantage à l'OGC Nice en montrant à la réception d'un centre de... Delort, à nouveau décisif. Si l'ASM égalisa par la suite, Nice eut l'occasion de reprendre l'avantage à la suite d'un penalty obtenu par Andy Delort, en feu, mais Amine Gouiri manqua le cadre. Score final 2-2 entre OGCN et ASM et entrée intéressante de Youcef Atal, venu suppléer Lotomba, blessé, dès la 57ème minute de jeu.

Ligue des champions

L'ESS réalise l'exploit et arrache la qualification, le CRB sans trembler

■ L'Entente sportive de Sétif, battue par un score lourd par les Gambiens du FC Fortune (3-0) au match «aller» du tour préliminaire de la Ligue des champions africaine de football, a réussi l'exploit de se qualifier au prochain tour de l'épreuve, après sa victoire 3-0 (5-4 aux tirs aux but), dimanche soir, au stade du 8-Mai 1945 à Sétif, pour le compte du match «retour».



Les Sétifiens ont réussi un bel exploit

Par Mahfoud M.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Muhammed Sawaneh (3 CSC), Benayad (20) et Djabou (67). Les Sétifiens ont eu réussi le scénario qu'il fallait, étant donné qu'ils ont marqué au bon moment et ont terminé, la première note, sur une belle note. Cela les a grandement aidés en seconde période, puisque les poulains d'El Kouki étaient libérés et cherchaient ce troisième but qui leur aurait permis d'égaliser sur l'ensemble des deux rencontres. Les Sétifiens ont eu le temps donc d'ajouter cette réalisation à la 67' qui les a transcendés. Les

penalty ont, ensuite, souri aux gars des Hauts-Plateaux qui étaient plus adroits puisqu'ils ont marqué leurs cinq tirs aux buts, alors que les Gambiens ont raté le dernier tir, ce qui a été fatal pour eux. Avec ce succès et cette qualification, le coach tunisien sauve sa tête, sachant que les dirigeants qui ont misé beaucoup sur cette compétition étaient prêts à le destituer si l'équipe ne s'était pas qualifiée. Les Sétifiens tenteront maintenant d'aller le plus loin possible et pourquoi pas atteindre la phase des poules pour décrocher un bon pactole qui permettra aux responsables de bien gérer la suite de la saison.

Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad a également décroché sa qualification au prochain tour de l'épreuve, après avoir dominé les Nigériens d'Akwa United (2-0) au tour préliminaire «retour», disputé dimanche soir au stade Omar Hamadi. Un résultat ayant suffi au bonheur des Belouizdadis, champions d'Algérie en titre, qui s'étaient petitement inclinés au match «aller» (1-0). Les Rouge et Blanc étaient plus chanceux, étant donné qu'ils n'avaient qu'un seul but à remonter, contrairement aux Sétifiens qui se devaient de marquer par trois fois pour se tirer d'affaire. M. M.

Saison 2021-2022

La FAF fixe les dates du coup d'envoi des différents championnats

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a fixé les dates des différents championnats de la saison 2021-2022 dont celui de la Ligue 1 professionnel qui débutera les 22 et 23 octobre prochain, a indiqué dimanche l'instance fédérale.

Les dates des différents championnats ont été fixées par

le bureau exécutif de la FAF lors de sa réunion statutaire du 16 septembre 2021, précisant toutefois que ces dates restent tributaires de l'accord des pouvoirs publics et des autorités sanitaires.

Quant au coup d'envoi du championnat de la Ligue 2, il a été fixé pour le 26 octobre prochain.

Les dates du coup d'envoi pour la saison 2021/2022:

Ligue 1 : les 22 et 23 octobre 2021

Ligue 2 : le 26 octobre 2021
Ligue Inter-régions : les 29 et 30 octobre 2021

Championnats régionaux : les 6 et 7 novembre 2021

Championnats de wilaya : les 13 et 14 novembre 2021.

Espagne

Le Real Madrid reverse Valence

Mené au score jusqu'à la 86ème minute, le Real Madrid a renversé Valence (2-1) lors de la 5e journée de la Liga. Karim Benzema a marqué un but et délivré une passe décisive. Déjà menés au score la semaine dernière avant de s'imposer face au Celta Vigo (5-2), les Merengues ont récidivé contre Valence (2-1), dimanche soir, dans le choc au sommet de la 5e journée du championnat d'Espagne. Un succès qui leur

permet de s'emparer seuls de la tête du classement avec 13 points. Au coup d'envoi, les deux équipes affichaient un bilan parfaitement identique : trois victoires, un nul et un goal-average positif de 7 unités. Une promesse de spectacle qui a pourtant mis de longues minutes avant de se vérifier sur la pelouse du Mestalla. Le début de match timide des deux équipes a même été éclipsé par les sorties prématurées sur blessures du capitaine valencien Carlos Soler

(14e), du latéral Thierry Correia (22e) et de Daniel Carvajal côté madrilène (26e). Globalement dominateur, le Real Madrid a bien failli perdre le fil du match en fin de première période sur une tête au point de penalty de Paulista bien repoussée par Courtois (42e), puis sur un tackle non maîtrisé de Casemiro sur Gomez (45e+4) qui aurait pu valoir un carton rouge au milieu brésilien. Valence a accentué sa pression au retour des vestiaires, mais Guedes n'a pas cadré

sa frappe après un gros travail de Musah sur l'aile droite (50e), puis la frappe d'Hugo Duro était trop écrasée pour surprendre Courtois (53e). La délivrance est finalement venue du même Duro à la 66ème minute lorsqu'il a repris de volée un centre déviée de Dimitri Foulquier pour ouvrir le score. Vinicius-Benzema, le duo décisif du Real Mal embarqués, les joueurs de Carlo Ancelotti ont une nouvelle fois pu compter sur leur duo Karim Benzema-Vinicius pour

renverser le scénario de la rencontre. Déjà étincelants le week-end dernier, les deux attaquants sont impliqués dans les deux buts salvateurs du Real. Bien décalé par Benzema dans la surface, le Brésilien a d'abord propulsé le ballon au fond du but d'un Mamardashvili jusque là impérial (86e). Puis les rôles se sont inversés. Le joueur de 21 ans a déposé un centre au point de penalty, coupé de l'épaule par l'international français (88e).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Air Algérie

Un membre navigant commercial arrêté à Paris

Un membre navigant de la compagnie Air Algérie a été arrêté, samedi, à l'aéroport international d'Orly en France, transportant avec lui "une substance prohibée".

"Un membre navigant commercial du vol AH1123 assurant la liaison Paris-Constantine a été appréhendé le samedi 18 septembre par les services de sécurité de l'aéroport de Paris Orly (France),

suite à la découverte d'une substance prohibée", a indiqué un communiqué d'Air Algérie.

En effet, Air Algérie a entamé des mesures administratives et conservatoires, à l'encontre du navigant mis en cause, prévues par son règlement intérieur (arrêt de vol et suspension de relation de travail), ajoute la même source.

R. N.

Béchar

Les recherches de l'enfant disparu se poursuivent pour la troisième journée

Une quarantaine d'éléments de la Protection civile poursuivent, avec l'aide et la contribution de policiers et de citoyens, pour la troisième journée consécutive, les recherches pour retrouver l'enfant Ahmed Soheib Houaychi (4 ans) porté disparu depuis jeudi en début de soirée, a-t-on appris dimanche des services de cette institution.

«Les recherches, qui se sont poursuivies dimanche, ont touché un rayon de plus de 3 km, dans le cadre d'un vaste ratissage de la zone limitrophe au lieu d'habitation de la famille du disparu, au sud du quartier de Béchar-Djedid (sud de la commune de Béchar), avec la contribution et l'appui des éléments de la Sûreté de wilaya et de la Gendarmerie nationale, a précisé à l'APS, le responsable de la cellule de communication de la Protection civile de Béchar, le sous-lieutenant Baali Abou Bakr Sedik.

«Malgré cette vaste opération de recherches, nous n'avons malheureusement pas encore retrouvé, en cette mi-journée de dimanche, la trace de l'enfant disparu, en dépit de la forte mobilisation humaine et la logistique mise en place au titre du

dispositif de recherche, dont une brigade cynophile de la Gendarmerie nationale», a-t-il indiqué.

Plus de 250 citoyens de la commune de Béchar participent aux recherches, avec différents moyens mobiles et même à pied, au titre d'un vaste mouvement de solidarité avec la famille du disparu, a constaté sur place un journaliste de l'APS.

Cette forte mobilisation est venue à la suite d'un appel du père du disparu et des citoyens dans le but de contribuer aux opérations de recherches lancées depuis vendredi matin par les éléments de la Protection civile, des services compétents de la Sûreté de wilaya et de la Gendarmerie nationale.

Le procureur de la République près le tribunal de Béchar a ordonné une enquête judiciaire, actuellement diligentée par les services de police judiciaire (PJ) de la Sûreté de wilaya, dans le but de retrouver l'enfant disparu qui a apparemment échappé à la vigilance de ses parents, comme l'ont fait savoir ses proches et citoyens participant aux actions de recherches.

M. T.

Tlemcen

21,7 kg de kif traité découverts sur une plage à Honâïne

Une quantité de kif traité estimée à 21,7 kg a été découverte par les éléments du Centre de surveillance douanière de Honâïne parmi les rochers de la plage El-Bassite (Honâïne), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction régionale des Douanes algériennes de la wilaya de Tlemcen.

La découverte de la drogue a eu lieu suite à une patrouille de contrôle effectuée dans la région dite Diwana sur la plage d'El Bassite, a précisé la même source. L'opération s'inscrit, a-t-on ajouté, dans le cadre des efforts consentis par le secteur des douanes algériennes pour lutter contre toutes les formes de trafic

et la protection de l'économie nationale. L'amende douanière est estimée à 6,5 millions de DA, a-t-on conclu.

T. M.

Rentrée 2021/22 Même liste de fournitures scolaires Que l'année précédente



Loumis

Djalou@hotmail.com

L'enquête étendue à 30 wilayas touchées

Feux de forêts, 71 suspects arrêtés

■ Les enquêtes de police judiciaire sur les incendies de forêts ont été élargies à 30 wilayas touchées et conduit à l'arrestation de 71 suspects présentés devant les juridictions compétentes, indique hier un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN).

Par Younes M.

«Les enquêtes de police judiciaire diligentées suite aux incendies enregistrés récemment dans plusieurs régions du pays ont été étendues, sur instruction de ces juridictions compétentes, à 30 wilayas touchées», précise la même source qui a fait état de la «mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour déterminer l'origine de ces incendies déclenchés simultanément et d'identifier les responsables».

Les investigations approfondies menées sur la base de preuves matérielles recueillies sur les lieux des incendies ont permis l'arrestation de 71 suspects au niveau de 14 wilayas, répartis sur Tizi Ouzou (13), Jijel (11), Béjaïa (10), Guelma (8), Annaba (6), Alger (4), Blida (4), Médéa (4), El Tarf (3),

Skikda (3), Tipasa (2), Oum El Bouaghi (1), Chlef (1) et Ain Defla (1).

Après la présentation des suspects devant les juridictions compétentes, 47 individus ont été placés en détention provisoire, dont sept sous contrôle judiciaire, tandis que neuf autres restent sous enquête, et huit individus ont été relaxés.

Le commandement de la Gendarmerie nationale a affirmé «son engagement total à poursuivre sa noble mission dans la protection des personnes et des biens en toute circonstance et à mettre en échec toute tentative douteuse visant à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public», précise le communiqué.

La Gendarmerie nationale a salué, dans ce sens, le haut sens de solidarité dont ont fait montre les citoyens, notamment avec les régions les plus

touchées par ces sinistres incendies, ajoutant que cette mobilisation spontanée des citoyens, mus par un haut sens de responsabilité a permis d'identifier les criminels et d'établir l'implication d'organisations terroristes. La Gendarmerie nationale a affirmé, en outre, que «les enquêtes se poursuivent pour identifier toutes les parties impliquées», exhortant les citoyens à «participer efficacement à la lutte contre les différentes formes de crime, à travers le signalement immédiat de tout acte criminel ou toute atteinte à l'intérêt général».

Elle rappelle, à cet effet, le numéro vert 10.55 et le site de renseignements et de plainte (PPGN.MDN.DZ) mis à la disposition des citoyens qui peuvent également solliciter l'Unité de la Gendarmerie nationale la plus proche".

Y. M.

Poursuivie pour corruption

Le procès de l'ancienne ministre de la Poste, Imane Houda Feraoun reporté

Le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté au 4 octobre prochain le procès de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Feraoun. Ce report intervient à la demande du collectif de défense en raison

de la constitution d'un nouvel avocat, et en attendant la désignation d'un interprète pour le représentant de la société chinoise Huawei.

Placée en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Koléa, Imane Houda Feraoun est poursuivie pour des chefs d'accusation liés à la corruption dont la dilapidation des

deniers publics, l'octroi d'indus privilégiés et l'abus de fonction.

L'ancienne ministre de la Poste est impliquée dans plusieurs dossiers, dont le projet d'un million de lignes Internet haut débit ayant causé au Trésor public une perte de plus de 73 millions USD, en sus du dossier d'octroi d'indus avantages à la société Mobilink

appartenant aux frères Kouninef, poursuivis également dans des affaires de corruption.

Le projet Mobilink a coûté au Trésor public des pertes de l'ordre de 30 millions USD. Sont poursuivis également dans cette affaire, neuf anciens cadres du secteur durant la période où Imane Houda Feraoun était à sa tête. M. T.